

PROJET DE PARC EOLIEN DE CHALONS – LE MAREIX (19) Pièce 5 – Annexe 4 : Demande de défrichement

20 janvier 2021





CORIEAULYS 4 rue de la cure – 63730 MIREFLEURS
14 route de Magneux – 42110 CHAMBÉ YN

*Signataire de la charte d'engagement
des bureaux d'études dans le domaine
de l'évaluation environnementale*

Ce document regroupe :

- Le CERFA n°13632*07 « Demande d'autorisation de défrichement ».
- Le tableau des parcelles soumises à défrichement.
- Les relevés de cadastre des parcelles soumises à défrichement.
- Les autorisations des propriétaires des parcelles soumises à défrichement.
- Déclaration indiquant si les terrains ont été parcourus ou non par un incendie durant les 15 années précédant la présente demande
- Les plans des surfaces soumises à défrichement.

N° 13632*07

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier
(Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situe les défrichements ou à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) pour les DOM, selon l'une des modalités suivantes :

- 1- par courrier en recommandé avec avis de réception
- 2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la DAAF, contre un récépissé de dépôt
- 3- par téléprocédure accessible par internet : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa13632/>

Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, veuillez conserver un exemplaire de votre demande.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |.|.|/|.|.|/|.|.|.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

POUR TOUS LES DEMANDEURS (la liste des pièces à joindre figure en page 3)

N° SIRET : |8|7|9|7|0|1|9|2|8|0|0|0|1|9| ou N° PACAGE : |.|.|.|.|.|.|.|.|.|.|.|.|.|. ou
 N° NUMAGRIT* : |.|.|.|.|.|.|.|.|.|.|.|.|.|. ou Si aucun numéro attribué, cocher la case →

*attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES PHYSIQUES (joindre pièce 11, le cas échéant)

Nom, prénom du demandeur : Madame Monsieur

né(e) le |.|.|/|.|.|/|.|.|.|.|. à : _____ dépt : |.|.|. Pays : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande, le cas échéant : _____

POUR LES DEMANDEURS EN INDIVISION (joindre pièce 11)

Nom de l'indivision demandeuse : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame Monsieur

né(e) le |.|.|/|.|.|/|.|.|.|.|. à : _____ dépt : |.|.|. Pays : _____

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES MORALES (joindre pièce 12 ou 13)

Raison sociale et type de société ou collectivité demandeuse : SAS PARC EOLIEN D'AIX

Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demande : PIERRE-ALEXANDRE CICHOSTEPSKI

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : MELANIE LACHENAL

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Adresse du demandeur : 5 rue Anatole France complément d'adresse : _____

Code postal : |3|4|0|0|0|0| Commune : MONTPELLIER

Coordonnées de contact du demandeur ou de son représentant ou de son responsable de projet (cocher la case correspondante) :

Téléphone : _____

Fixe
Mobile

Mél : melanie.lachenal@elements.green

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : Aix

N° DEPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE A DEFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU
19 - AIX	AD	71	02ha 82a 10ca (m²)	0ha 32a 76ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	35	01ha 40a 50ca (m²)	0ha 24a 31ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	34	01ha 40a 50ca (m²)	0ha 08a 27ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	40	03ha 36a 30ca (m²)	0ha 22a 66ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	97	02ha 83a 50ca (m²)	0ha 01a 34ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	68	00ha 04a 70ca (m²)	0ha 01a 99ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	65	02ha 82a 10ca (m²)	0ha 01a 22ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	37	00ha 10a 97ca (m²)	0ha 00a 66ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	22	05ha 35a 20ca (m²)	0ha 00a 63ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	30	00ha 41a 58ca (m²)	0ha 00a 26ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	31	01ha 01a 24ca (m²)	0ha 00a 18ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	36	00ha 80a 15ca (m²)	0ha 00a 07ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	32	01ha 32a 00ca (m²)	0ha 00a 04ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	38	07ha 09a 30ca (m²)	0ha 07a 94ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	27	01ha 02a 35ca (m²)	0ha 02a 11ca (m²)	RNU
19 - AIX	AD	28	00ha 33a 84ca (m²)	0ha 00a 79ca (m²)	RNU
19 - AIX	ZC	42	00ha 38a 85ca (m²)	0ha 02a 73ca (m²)	RNU
19 - AIX	AM	161	23ha 36a 00ca (m²)	0ha 77a 19ca (m²)	RNU
19 - AIX			Zone publique non cadastrée	0ha 17a 43ca (m²)	RNU

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : **2ha 02a 52ca (m²)**

N° du département unique ou principal des travaux |19|

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 |.|.|. N° de département 3 |.|.|.

Destination principale des terrains après défrichage (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : Construction de cinq (5) éoliennes et un (1) poste de livraison

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-proprétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
GROUPEMENT FORESTIER DU BUDEIX	Propriétaire	Le Budeix, 19 200 Aix	
LE COSSEC NICOLAS	Nu-proprétaire	2 Rue André Rivoire, 92 240 Malakoff	
LE COSSEC SERGE JEAN MARIE	Usufruitier	Le Fraysse, 19 340 Lamazière-Haute	
MONLOUIS DENISE MARIE LOUISE mariée LECOSSEC	Usufruitier	Le Fraysse, 19 340 Lamazière-Haute	
BARRET YVETTE SUZANNE mariée PERQUES	Propriétaire	9 impasse Camille Desmoulin, 19 100 Brive la Gaillarde	
SECTION DE CHALONS	Propriétaire	A la mairie, 19 200 Aix	
COMMUNE D'AIX	Propriétaire	A la mairie, 19 200 Aix	
IZARD MURIEL SOPHIE mariée LHERITIER	Propriétaire	81 chemin des Chenes Lieges, 06 530 Le Tignet	05 19 66 00 24
ALLEGRE JOSEPH SIMON MARIE	Propriétaire	La Veyssie, 19 340 Eygurande	
ROCHE GUY ANTOINE	Propriétaire	Merlines	
LE COSSEC NICOLAS	Propriétaire	2 Rue André Rivoire, 92 240 Malakoff	09 52 18 85 23

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)			
N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input type="checkbox"/>
6	• Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact ; ou dans le cas contraire : • Etude d'impact ;	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input type="checkbox"/>
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
Habilitation du signataire à déposer la demande :			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	<input type="checkbox"/>
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input type="checkbox"/>

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : PIERRE-ALEXANDRE CICHOSTEPSKI

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 11/20/2018

cachet (le cas échéant) et signature du demandeur

Elements
 SAS au capital de 3 505 425 €
 5 rue Anatole France - 34000 MONTPELLIER
 www.elements.green
 814 882 973 R.C.S. Montpellier



MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

Tableau 1 : Tableau des parcelles soumises à défrichage

N° DEPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE A DEFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU
19 - AIX	AD	71	02ha 82a 10ca (m ²)	0ha 32a 76ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	35	01ha 40a 50ca (m ²)	0ha 24a 31ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	34	01ha 40a 50ca (m ²)	0ha 08a 27ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	40	03ha 36a 30ca (m ²)	0ha 22a 60ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	97	02ha 83a 50ca (m ²)	0ha 01a 34ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	68	00ha 04a 70ca (m ²)	0ha 01a 99ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	65	02ha 82a 10ca (m ²)	0ha 01a 22ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	37	00ha 10a 97ca (m ²)	0ha 00a 66ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	22	05ha 35a 20ca (m ²)	0ha 00a 63ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	30	00ha 41a 58ca (m ²)	0ha 00a 26ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	31	01ha 01a 24ca (m ²)	0ha 00a 18ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	36	00ha 80a 15ca (m ²)	0ha 00a 07ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	32	01ha 32a 00ca (m ²)	0ha 00a 04ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	38	07ha 09a 30ca (m ²)	0ha 07a 94ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	27	01ha 02a 35ca (m ²)	0ha 02a 11ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AD	28	00ha 33a 84ca (m ²)	0ha 00a 79ca (m ²)	RNU
19 - AIX	ZC	42	00ha 38a 85ca (m ²)	0ha 02a 73ca (m ²)	RNU
19 - AIX	AM	161	23ha 36a 00ca (m ²)	0ha 77a 19ca (m ²)	RNU
19 - AIX	Zone publique non cadastrée			0ha 17a 43ca (m ²)	RNU
Total				2ha 02a 52ca (m²)	

Relevés de propriété des parcelles concernées par des aménagements

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte
A00003

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBBBKN	M ALLEGRE JOSEPH SIMON MARIE né(e) le 30/04/1955 à 19 EYGURANDE	LA VEYSSIE / 19340 EYGURANDE	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES NON BATIES															
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
AD0022	2004	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	53520 m²	3.6	C GC TS	TA TA TA	0.72 0.72	20 20 100
AD0066	2004	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX		0020		BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	40 m²	0	C GC TS	TA TA TA	0 0	20 20 100
AD0067	2004	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX		0020		BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	66370 m²	4.45	C GC TS	TA TA TA	0.89 0.89	20 20 100
ZA0005	2004	B087	AUX PEUCHAUX			A	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	46980 m² 3898 m²	7.27	C GC TS	TA TA TA	1.45 1.45	20 20 100
						B	LANDES	LANDES	01	28364 m²	21.01	C GC TS	TA TA TA	4.2 4.2	20 20 100
						C	TERRES	TERRE	02	14718 m²	42.21	C GC TS	TA TA TA	8.44 8.44	20 20 100

Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Compte
B00142

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBL5QS	MME PERQUE YVETTE SUZANNE né(e) le 14/03/1960 à 19 BRIVE LA GAILLARDE	9 IMP CAMILLE DESMOULINS / 19100 BRIVE LA GAILLARDE	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES BATIES														
Désignation des propriétés					Identification du local				Evaluation du local					
Parcelle	Date Mut.	Code Rivoli	Adresse	Accès imm.	Invariant	Nature de local Evaluation	N° local	Aff. Pev	Cat local	Revenu cadastral	COL	NAT	%	TX OM
ZH0005	2015	B111	5294 LA SIAUVE	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	0020175458	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	002	HABITATION	6	554				P
Revenu Imposable : 554 EUR														

PROPRIETES NON BATIES															
Désignation des propriétés					Evaluation du Terrain										
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
AD0028	2015	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	3384 m²	0.22	C GC TS	TA TA TA	0.04 0.04	20 20 100
AD0029	2012	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	1336 m²	2.48	C GC C GC	PR PR TA TA	2.48 2.48 0.5 0.5	100 100 20 20

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte
B00142

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBL5QS	MME PERQUE YVETTE SUZANNE né(e) le 14/03/1960 à 19 BRIVE LA GAILLARDE	9 IMP CAMILLE DESMOULINS / 19100 BRIVE LA GAILLARDE	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES NON BATIES																						
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain																		
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO							
AD0040	2012	B073	A LAS VERGNAS				J	BOIS	BOIS	99	33630 m² 10000 m²	0.65	C	TA	0.13	20						
														GC	TA	0.13	20					
														TS	TA		100					
													K	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	13630 m²	25.43	C	PR	25.43	100
																	GC		PR	25.43	100	
																	C		TA	5.09	20	
																			GC	TA	5.09	20
													L	BOIS	FUTAIES FEUILLUES	04	10000 m²	9.8	C	PF	9.8	100
																	GC		PF	9.8	100	
																	C		TA	1.96	20	
																	GC		TA	1.96	20	
							AD0041	1984	B073	A LAS VERGNAS				BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	19900 m²	37.13	C	PR	37.13	100
GC	PR	37.13	100																			
C	TA	7.43	20																			
GC	TA	7.43	20																			
AD0042	1984	B073	A LAS VERGNAS				BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	13035 m²	24.32	C	PR	24.32	100							
												GC	PR	24.32	100							
												C	TA	4.86	20							
												GC	TA	4.86	20							

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte
B00142

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBL5QS	MME PERQUE YVETTE SUZANNE né(e) le 14/03/1960 à 19 BRIVE LA GAILLARDE	9 IMP CAMILLE DESMOULINS / 19100 BRIVE LA GAILLARDE	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
AD0063	2015	B073	A LAS VERGNAS				BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	12050 m²	22.48	C GC C GC	PR PR TA TA	22.48 22.48 4.5 4.5	100 100 20 20	
AD0097	2015	B073	A LAS VERGNAS		0039		BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	28350 m² 1500 m²	2.8	C GC TS	TA TA TA	0.56 0.56	20 20 100	
						K	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	02	12675 m²	12.42	C GC TS	TA TA TA	2.48 2.48	20 20 100	
						L	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	1500 m²	2.8	C GC C GC	PR PR TA TA	2.8 2.8 0.56 0.56	100 100 20 20	
						M	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	12675 m²	23.65	C GC C GC	PR PR TA TA	23.65 23.65 4.73 4.73	100 100 20 20	

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte

+00042

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBBHFC	GFO GROUPEMENT FORESTIER DU BUDEIX né(e) le à	LE BUDEIX / 19200 AIX	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

PROPRIETES NON BATIES																																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain																												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO																	
AD0065	1990	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX		0019	J	EAUX	EAUX	01	36570 m² 520 m²	2.64	C	TA	0.53	20																	
																K	BOIS	BOIS	99	36050 m²	2.35	C	TA	0.47	20							
																										GC	TA	0.53	20			
																														TS	TA	100
																TS	TA	100														
AD0070	1990	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX		0021		BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	2700 m²	0.18	C	TA	0.04	20																	
																GC	TA	0.04	20													
																				TS	TA	100										
AD0071	1990	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX		0021		BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	28210 m²	52.64	C	TA	10.53	20																	
																GC	TA	10.53	20													
																				TS	TA	100										
AD0073	1990	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX		0021		LANDES	LANDES	02	300 m²	0.09	C	TA	0.02	20																	
																GC	TA	0.02	20													
																				TS	TA	100										

Le 21 July 2020

Page : 2

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte

+00042

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBBHFC	GFO GROUPEMENT FORESTIER DU BUDEIX né(e) le à	LE BUDEIX / 19200 AIX	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

PROPRIETES NON BATIES																																																																			
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain																																																															
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO																																																				
ZC0012	1990	B087	AUX PEUCHAUX		0006	J	EAUX	EAUX	01	40880 m² 3680 m²	18.7	C	TA	3.74	20																																																				
																K	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	6000 m²	11.19	C	TA	2.24	20																																										
																										L	BOIS	TAILLIS SOUS FUTAIES	05	13690 m²	4	C	TA	0.8	20																																
																																				M	BOIS	BOIS	99	17510 m²	1.14	C	TA	0.23	20																						
																																														GC	TA	0.23	20																		
																																																		TS	TA	100															
																																																					GC	TA	20												
																																																								TS	TA	100									
																																																											GC	TA	20						
																																																														TS	TA	100			
																																																																	GC	TA	20
GC	TA	20																																																																	
			TS	TA	100																																																														
						ZC0013	1990	B087	AUX PEUCHAUX		0006		LANDES	LANDES	02	1420 m²	0.4	C	TA	0.08	20																																														
																						GC	TA	0.08	20																																										
																										TS	TA	100																																							
																													ZC0042	1990	B129	DEVANT LA ROUSSANGE		0031		BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	3885 m²	7.25	C	TA	1.45	20																							
																																													GC	TA	1.45	20																			
																																																	TS	TA	100																

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte

L00119

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBPWKQ	MME IZARD MURIEL SOPHIE né(e) le 28/03/1975 à 19 USSEL	81 CHE DES CHENES LIEGES VC 30 / 06530 LE TIGNET	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES BATIES	
Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire	

PROPRIETES NON BATIES																		
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain														
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO			
AD0036	2010	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX			AJ	BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	8015 m²	0.38	C	TA	0.08	20			
										5611 m²				0.08	20			
										2404 m²				0.16	C	TA	0.03	20
																	GC	TA
AD0037	2010	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX			AJ	BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	1091 m²	0.04	C	TA	0.01	20			
										764 m²				0.01	20			
										327 m²				0.02	C	TA	0	20
																	GC	TA

Le 21 July 2020

Page : 1

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte
L00119

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBPWKQ	MME IZARD MURIEL SOPHIE né(e) le 28/03/1975 à 19 USSEL	81 CHE DES CHENES LIEGES VC 30 / 06530 LE TIGNET	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
AD0038	2010	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX			AJ	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	70930 m² 21279 m²	39.71	C	TA	7.94	20	
						AK	BOIS	BOIS	99	49651 m²	3.22	GC	TA	7.94	20	
												TS	TA	0.64	100	
												C	TA	0.64	20	
												GC	TA	0.64	20	
												TS	TA	0.64	100	
Surface Totale : 80036 m²			Commune			Groupement de Communes										
Revenu imp. : 44 EUR			Rev imp. : 35 - Rev Exo. : 9			Rev imp : 35 - Rev Exo. : 9										

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte

L00115

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBH2MS	M LE COSSEC NICOLAS né(e) le 06/01/1975 à 63 BEAUMONT	RESIDENCE VANVES 1 / 2 RUE ANDRE RIVOIRE / 92240 MALAKOFF	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES BATIES
Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
AD0026	2008	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				BOIS	TAILLIS SOUS FUTAIES	05	18515 m²	5.44	C GC TS	TA TA TA	1.09 1.09	20 20 100	
AD0027	2008	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	10235 m²	19.1	C GC TS	TA TA TA	3.82 3.82	20 20 100	
Surface Totale : 28750 m²			Commune			Groupement de Communes										
Revenu imp. : 25 EUR			Rev imp. : 20 - Rev Exo. : 5			Rev imp : 20 - Rev Exo. : 5										

Le 21 July 2020

Page : 1

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte
M00151

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBQB8C	M LE COSSEC SERGE JEAN MARIE né(e) le 07/09/1941 à 14 FALAISE	LE FRAYSSE / 19340 LAMAZIERE-HAUTE	USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N) / INDIVISION SIMPLE	
MBP9HL	M LE COSSEC NICOLAS né(e) le 06/01/1975 à 19 BEAUMONT	2 RUE ANDRE RIVOIRE / 92240 MALAKOFF	NU-PROPRIETAIRE (ASSOCIE AVEC U)	
MBCP7P	MME LE COSSEC DENISE MARIE LOUISE né(e) le 22/09/1950 à 19 MERLINES	LE FRAYSSE / 19340 LAMAZIERE-HAUTE	USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N) / INDIVISION SIMPLE	

PROPRIETES BATIES	
Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire	

PROPRIETES NON BATIES																		
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain														
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO			
AD0034	2011	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				AJ	BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	14050 m²	0.18	C	TA	0.04	20		
											2810 m²				0.04	20		
																100		
							AK	BOIS	BOIS	99	11240 m²	0.74	C	TA	0.15	20		
															GC	TA	0.15	20
															TS	TA		100

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte

M00151

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBQB8C	M LE COSSEC SERGE JEAN MARIE né(e) le 07/09/1941 à 14 FALAISE	LE FRAYSSE / 19340 LAMAZIERE-HAUTE	USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N) / INDIVISION SIMPLE	
MBP9HL	M LE COSSEC NICOLAS né(e) le 06/01/1975 à 19 BEAUMONT	2 RUE ANDRE RIVOIRE / 92240 MALAKOFF	NU-PROPRIETAIRE (ASSOCIE AVEC U)	
MBCP7P	MME LE COSSEC DENISE MARIE LOUISE né(e) le 22/09/1950 à 19 MERLINES	LE FRAYSSE / 19340 LAMAZIERE-HAUTE	USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N) / INDIVISION SIMPLE	

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
AD0035	2011	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX			AJ	BOIS	TAILLIS	06	14050 m²	0.18	C	TA	0.04	20	
								SIMPLES		2810 m²						0.04
							AK	BOIS	BOIS	99	11240 m²	0.74	C	TA	0.15	20
												TS	TA		100	

Surface Totale : 28100 m²	Commune	Groupement de Communes
Revenu imp. : 2 EUR	Rev imp. : 1 - Rev Exo. : 1	Rev imp : 1 - Rev Exo. : 1

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte
R00047

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBDL5C	M ROCHE GUY ANTOINE né(e) le 19/04/1953 à 19 AIX	14 RUE DE JANOLLE FONTIMBERT / 63122 CEYRAT	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES BATIES	
Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire	

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
AD0032	1997	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	13200 m²	0.89	C GC TS	TA TA TA	0.18 0.18	20 20 100	
AD0033	1997	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	3155 m²	0.2	C GC TS	TA TA TA	0.04 0.04	20 20 100	
Surface Totale : 16355 m²																
Revenu imp. : 1 EUR																

Le 21 July 2020

Page : 1

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte

+00009

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBBB8M	SECTION DE CHALONS né(e) le à	A LA MAIRIE / 19200 AIX	PROPRIETAIRE	COMMUNE

PROPRIETES BATIES	
Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire	

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m ²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
AK0156	1994	B096	PUY DE JUSTICE				LANDES	LANDES	02	1258 m ²	0.36	C GC TS	TA TA TA	0.07 0.07	20 20 100	
AK0157	1970	B096	PUY DE JUSTICE				LANDES	LANDES	02	3078 m ²	0.85	C GC TS	TA TA TA	0.17 0.17	20 20 100	
AM0161	1975	B013	BOIS DE CHALONS		0061		BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	233600 m ²	435.81	C GC TS	TA TA TA	87.16 87.16	20 20 100	
ZI0022	1975	B033	CHALONS				LANDES	LANDES	02	80 m ²	0.02	C GC TS	TA TA TA	0 0	20 20 100	
ZK0027	1975	B102	LES QUARTIERS				BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	560 m ²	0.04	C GC TS	TA TA TA	0.01 0.01	20 20 100	
ZK0082	1975	B050	LES FONDS DE CHALONS		0068		PRES	PRES	03	120 m ²	0.22	C GC TS	TA TA TA	0.04 0.04	20 20 100	

Le 21 July 2020

Page : 1

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte
+00005

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBBBFM	COM COMMUNE D'AIX né(e) le à	A LA MAIRIE / 19200 AIX	PROPRIETAIRE	COMMUNE

PROPRIETES BATIES														
Désignation des propriétés					Identification du local				Evaluation du local					
Parcelle	Date Mut.	Code Rivoli	Adresse	Accès imm.	Invariant	Nature de local Evaluation	N° local	Aff. Pev	Cat local	Revenu cadastral	COL	NAT	%	TX OM
AR0253	1998	B026	5083 LE BOURG	Bat : C - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	0020000340	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	003	HABITATION	7	254				P
AR0253	1998	B026	5084 LE BOURG	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	0020135067	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	009	HABITATION	55	1072				P
AR0253	1998	B026	5084 LE BOURG	Bat : B - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	0020135068	LOCAL DIVERS EVALUATION PAR COMPARAISON		COMMERCE		691				P
AR0253	1998	B026	5084 LE BOURG	Bat : B - Esc : 02 Niv : 00 - Pte : 01001	0020155431	LOCAL DIVERS EVALUATION PAR COMPARAISON		COMMERCE		271				P
Revenu Imposable : 5161 EUR														

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés					Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
AD0068	1998	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX		0021		BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	470 m²	0.87	C GC TS	TA TA TA	0.17 0.17	20 20 100	
AH0167	2018	B108	LA ROUSSANGE		0045		LANDES	LANDES	01	945 m²	0.69	C GC TS	TA TA TA	0.14 0.14	20 20 100	

Le 03 September 2020

Page : 2

ANNEE MAJ : 2019
Commune : Aix

Extrait de la matrice cadastrale

Compte
+00042

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBBHFC	GFO GROUPEMENT FORESTIER DU BUDEIX né(e) le à	LE BUDEIX / 19200 AIX	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

PROPRIETES BATIES
Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
AD0030	1990	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX				BOIS	BOIS	99	4158 m²	0.27	C GC TS	TA TA TA	0.05 0.05	20 20 100	
AD0031	1990	B020	LE BOIS DES TROIS FAUX			J	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	10124 m² 3000 m²	5.59	C GC C GC	PR PR TA TA	5.59 5.59 1.12 1.12	100 100 20 20	
						K	BOIS	BOIS	99	7124 m²	0.47	C GC TS	TA TA TA	0.09 0.09	20 20 100	
AD0060	1990	B073	A LAS VERGNAS			J	EAUX	EAUX	01	7028 m² 800 m²	4.07	C GC TS	TA TA TA	0.81 0.81	20 20 100	
						K	BOIS	BOIS	99	6228 m²	0.4	C GC TS	TA TA TA	0.08 0.08	20 20 100	

Accords des propriétaires des parcelles concernées par du défrichage

Annexe 2
Autorisation

Nous soussignés :

1°) Agissant en qualité de propriétaire,

Nu propriétaire : Nicolas LE COSSEC - 7 rue Paul BERT - 32240 MALAKOFF

Usufruitier : Denise et Serge LE COSSEC - Le Frayre - 33360 LAMAZIERE HAUTE

2°) Agissant en qualité de preneur en place (le fermier),

Autorisons,

Eléments, société par actions simplifiées au capital de 3 505 425 euros, dont le siège social est au 5 rue Anatole France à 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 814 882 973,

Et,

Toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets éoliens.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Demande d'autorisation d'exploiter
- Demande de permis de construire,
- Demande d'autorisation de défrichage le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
Aix	13200	-	AD	34
Aix	13200	-	AD	35

Soit au total ~~4 parcelles~~ 2 parcelles. *SLC MC SLC*

Cette autorisation est valable sept ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans).

Fait le 12/12/2018, à Paris

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

[Signatures]

Paraphes :

Le promettant	Exploitant	ELEMENTS
<i>[Signature]</i>		LC

Page | 14

Annexe 2
Autorisation

Nous soussignés :

1°) Agissant en qualité de propriétaire,

Nicolas LE COSSEC

7 rue Paul BERT

32240 MALAKOFF

2°) Agissant en qualité de preneur en place (le fermier),

Autorisons,

Eléments, société par actions simplifiées au capital de 3 505 425 euros, dont le siège social est au 5 rue Anatole France à 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 814 882 973,

Et,

Toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets éoliens.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Demande d'autorisation d'exploiter
- Demande de permis de construire,
- Demande d'autorisation de défrichage le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
Aix	13200	-	AD	26
Aix	13200	-	AD	27

Soit au total ~~4 parcelles~~ 2 parcelles. *MC LC*

Cette autorisation est valable sept ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans).

Fait le 12/12/2018, à Paris

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

[Signature]

Paraphes :

Le promettant	Exploitant	ELEMENTS
<i>[Signature]</i>		LC

Page | 14

**Annexe 2
Autorisation**

Nous soussignés :

Les électeurs de la section de Châlons de la commune d'Aix (19200), représentés par Monsieur François Ratelade.

Autorisons,

Eléments, société par actions simplifiées au capital de 567 274, 22 Euros, dont le siège social est au 21 rue de Verdun à 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 814 882 973,

Et,

Toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets éoliens.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Demande d'autorisation d'exploiter
- Demande de permis de construire,
- Demande d'autorisation de défrichement le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
Aix	19200	Châlons	AM	161

Soit au total parcelle

Cette autorisation est valable sept ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans).

Fait à Aix le 16 JUL. 2018 à Aix

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :



Page | 14

Paraphes :

Le promettant	Exploitant	ELEMENTS
RF		U



**Annexe 2
Autorisation**

Nous soussignés :

Fageolle Christian

Autorisons,

Eléments, société par actions simplifiées au capital de 567 274, 22 Euros, dont le siège social est au 21 rue de Verdun à 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 814 882 973,

Et,

Toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets éoliens.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Demande d'autorisation d'exploiter
- Demande de permis de construire,
- Demande d'autorisation de défrichement le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
Aix	19200	Aux Giniettes	21	80.

Soit au total parcelle

Cette autorisation est valable sept ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans).

Fait à Aix le 8 Janvier 2018

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :



Page | 14

Paraphes :

Le promettant	Exploitant	ELEMENTS
FC		U

Annexe 5
Conditions particulières

Il est interdit l'installation des charnières et d'écarts pour le passage des engins, à cause de la présence de canalisations fragiles.
- le choix des voies empruntées devra être soumis à l'approbation de M. Guy Brette

Fait le 11.02.2021 à Ussel.

En 3 exemplaires originaux

Le Promettant

Le Bénéficiaire



Page | 14

Paraphes :

Promettant	Exploitant	ELEMENTS
SB		LC

Annexe 2
Autorisation

Nous soussignés :

1°) Agissant en qualité d'usufruitière, Yvette PERQUE, résidant au 9 impasse Camille Desmoulins à Brive-la-Gaillarde (19100), née BARRET à Brive la Gaillarde le 14 mars 1960

Agissant en qualité de nue propriétaire Aurélien PERQUE, résidant au 6 route barrière de la Rode à USSAC (19 270), né à Tulle le 16 octobre 1993

Autorisons

ELEMENTS, société par actions simplifiée au capital de 3.505.425,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier (34000) sous le numéro 814 882 973, ayant son siège social 5 rue Anatole France 34000 Montpellier

Et, toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets de construction de parc éolien.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Autorisation d'exploiter,
- Demande de permis de construire, et, le cas échéant, demande de défrichement

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien, concernant nos terrains ci-dessous définis :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance
AD	40	A las vergnas	3ha36a30ca
AD	97	A las vergnas	2ha83a50ca
AD	28	Le bois des trois faux	0ha33a84ca

Soit au total 3 parcelles.

Cette autorisation est valable cinq ans à compter de la date de signature (sauf prorogation de 2 ans).

Fait le 11.02.2021 à Brive

Pour valoir ce que de droit.

Signatures :

Paraphes Propriétaire	Paraphes Bénéficiaire
Y/P AP	h

Page | 4

Annexe 4

Avis relatif aux conditions de démantèlement et remise en état du site après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien

La société Eléments a formé le projet de réaliser un parc éolien soumis à autorisation conformément à la rubrique 2980 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sur divers terrains situés à (ci-après « le Site »).

Conformément au Décret n°2011-985 du 23 août 2011 – Article 2, codifié à l'Article R.553-6 du Code de l'Environnement, modifié par l'article 3 de l'arrêté du 6 novembre 2014 relatif « à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent », les parcelles listées ci-après, qui feront l'objet d'un bail emphytéotique ou des constitutions de servitudes le cas échéant, seront remises en état après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien.

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
			AD	22-66-67

Soit au total 3 parcelle(s).

En vertu du 7° de l'article R512-6 du Code de l'Environnement, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur de l'autorisation, doit être joint à la demande d'autorisation.

A ce titre,

Nous soussignés :

1°) Agissant en qualité de propriétaire,

2°) Agissant en qualité de preneur en place (le fermier),

Emettons un avis favorable aux conditions suivantes de remise en état :

- démantèlement des installations de production d'électricité, à savoir :
 - excavation des fondations des éoliennes sur une profondeur minimale de 1 mètre,
 - enlèvement du système de raccordement au réseau (poste(s) de raccordement et câbles électriques),
 - décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 cm,
 - remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

Fait le 30/01/2019 à La Veysrie

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

Page | 16

Paraphes :

Promettant	Exploitant	ELEMENTS
JA		LC

**Annexe 2
Autorisation**

Nous soussignés :

Guy Brette, représentant légal du Groupement Forestier du Budoix.

* Forestier

Autorisons,

Eléments, société par actions simplifiées au capital de 567 274, 22 Euros, dont le siège social est au 21 rue de Verdun à 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 814 882 973,

Et,

Toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets éoliens.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Demande d'autorisation d'exploiter
- Demande de permis de construire,
- Demande d'autorisation de défrichage le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
				71-66
Aix	19290	le Bois des 3 Faux	AD	70-73
				74-65
				30-31-60

Soit au total 11 parcelles

2C4b - 2C1b

Cette autorisation est valable cinq ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans).

Fait le 16 Février 2019 à Ussel 19290.

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

elements Page | 11

Paraphes :

Le promettant	Exploitant	ELEMENTS
GB		LC

**Annexe 2
Autorisation**

Nous soussignés :

1°) Agissant en qualité de propriétaire, Madame Muriel IZARD, née LHERITIER le 28 mars 1975 à Ussel (19) et demeurant au 81 chemin des chênes lièges – 06530 LE TIGNET.

Autorisons,

Eléments, société par actions simplifiées au capital de 3 505 425 euros, dont le siège social est au 5 rue Anatole France à 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 814 882 973,

Et,

Toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets éoliens.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Demande d'autorisation d'exploiter
- Demande de permis de construire,
- Demande d'autorisation de défrichement le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
AIX	19200	Le bois des Trois Faux	AD	36, 37, 38

Soit au total 3 parcelle(s)

Cette autorisation est valable sept ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans).

Fait à Le Tignet le 10/12/18

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :



Paraphes :

Le promettant	Exploitant	ELEMENTS
M		LC

**Annexe 2
Autorisation**

Nous soussignés :

1°) Agissant en qualité de propriétaire, GUY ROCHE résidant 14 rue de Saunelle 63122 CEYRAT

2°) Agissant en qualité de preneur en place (le fermier),

Autorisons,

Eléments, société par actions simplifiées au capital de 3 505 425 euros, dont le siège social est au 21 rue de Verdun à 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 814 882 973,

Et,

Toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets éoliens.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Demande d'autorisation d'exploiter
- Demande de permis de construire,
- Demande d'autorisation de défrichement le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
<u>Aix</u>	<u>19200</u>	<u>le Mareix</u>	<u>AD</u>	<u>32</u>
<u>"</u>	<u>"</u>	<u>"</u>	<u>AD</u>	<u>33</u>

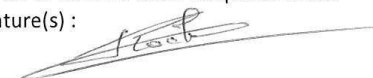
Soit au total 2 parcelle(s)

Cette autorisation est valable sept ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans).

Fait le 22/10/2018 à Merlieux

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :



Paraphes :

Le promettant	Exploitant	ELEMENTS
<u>G. R.</u>		<u>LC</u>

Déclaration indiquant si les terrains ont été parcourus ou non par un incendie durant les 15 années précédant la présente demande

**Annexe 1
Autorisation**

Je soussigné :

Monsieur François RATELADE demeurant AIX (19 200) agissant en qualité de Maire de la commune propriétaire de diverses parcelles figurant au cadastre sous les relations suivantes :

Commune	Code Postal	Section	Intitulé du chemin	Contenance (m2)
Aix	19200	ZA	Chemin rural suivi chemin du marai à Eygurande	5077.24
Aix	19200	AD	Chemin Marais à la Roussange	1298.50
Aix	19200	AD	Chemin de la Siauve au Fraysse	1602.24
Aix	19200	ZC - AH AM - ZE	Voie communale 6 de Courteix à Chalons	12067.71
Aix	19200	AM	Chemin d'Aix à la Siauve	4597.30
Aix	19200	ZI	Chemin rural	4597.30

Commune	Code Postal	Section	Numéro	Contenance (m2)
Aix	19200	AD	68	198.63

Autorise,
ELEMENTS, société par actions simplifiées au capital de 3.505.425 Euros, dont le siège social est au 5 rue Anatole France à Montpellier (34000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 814 882 973, représentée par Monsieur Loïc CHAZALET, en sa qualité de Directeur Général.

Et,
Toute société agissant en son nom pour la construction d'un parc éolien.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Permis de construire
- Autorisation d'exploiter,
- Autres autorisations administratives nécessaires à la réalisation de le parc éolien

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien.

Cette autorisation est valable cinq ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans)

Fait à Aix

Pour valoir ce que de droit

Signature(s) :

Paraphes :

Propriétaire(s)	ELEMENTS
RF	Lc



Parc Eolien d'Aix
filiale d' 
5 rue Anatole France
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 23 juillet 2020

Objet : Déclaration du demandeur indiquant si les terrains ont été parcourus ou non par un incendie durant les 15 années précédant la présente demande.

Demande d'Autorisation Environnementale intégrant demande de défrichage au titre du code forestier

Je soussigné,

Pierre-Alexandre CICHOSTEPSKI, représentant la société ELEMENTS, société par actions simplifiées au capital de 3 505 425 Euros, dont le siège social est au 5 rue Anatole France 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 814 882 973,

agissant en qualité de Président de la SAS PARC EOLIEN D'AIX, société par actions simplifiées au capital de 5 000 Euros, dont le siège social est au 5 rue Anatole France 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 879 701 828

déclare qu'à ma connaissance, les terrains objet de la présente demande d'autorisation environnementale n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celles de la présente demande.

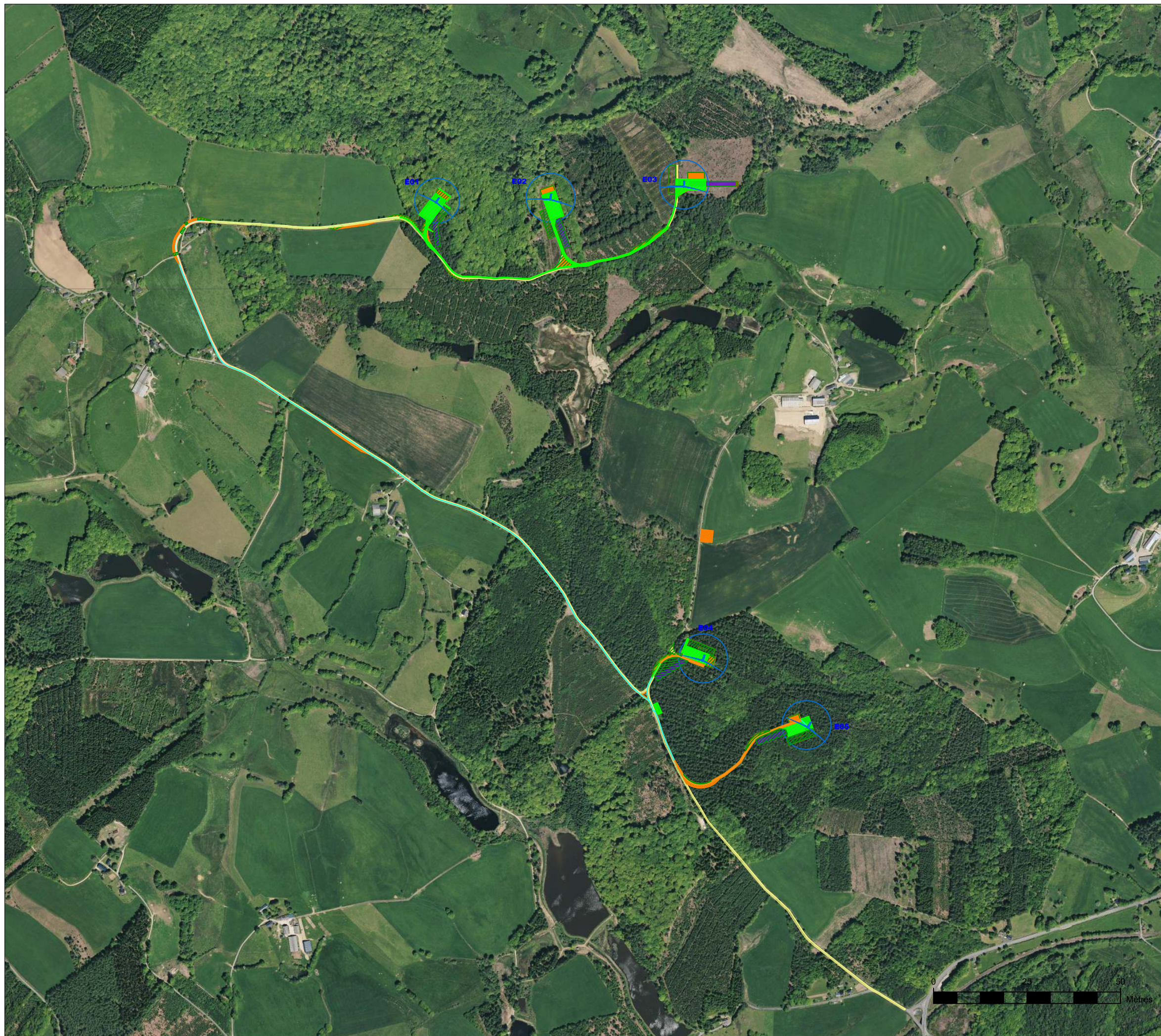
Pierre-Alexandre Cichostepski
Président

Corrèze (19)

Projet éolien de Châlons - Le Mareix

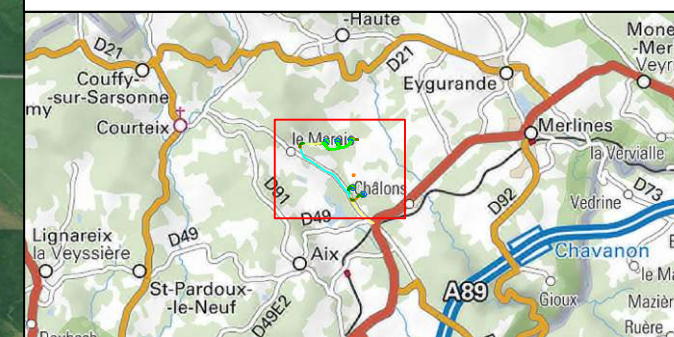
Défrichement

1/10000



LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

-  Survol des pales de l'éolienne : R = 60
-  Fondation béton (souterraine) : R = 10
-  Plateforme d'éolienne : 46 x 30
-  Giration à créer/ Virage d'accès
-  Emprise stockage des pales : 20 x 16
-  Fleche grue : 124 x 12
-  Stockage du déblai : 15 x 25
-  Deport de pales
-  Nouvelles pistes à créer (5m)
-  Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
-  Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
-  Raccordement inter-éolienne
-  Base vie : 31 x 31
-  Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
-  Poste de livraison : 9 x 2.60
-  Zone de croisement
-  Talus
-  Enrochement
-  Zone de défrichement
-  Zone de déboisement



Cartographe : SLA	Format : A3	Version : V01
Code projet : AIXL	Echelle : 1/10000	Plan : 1



5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
 +33 (0) 4 34 26 61 67
 contact@elements.green
 www.elements.green

Corrèze (19)

Projet éolien de Aix Châlons - Le Mareix

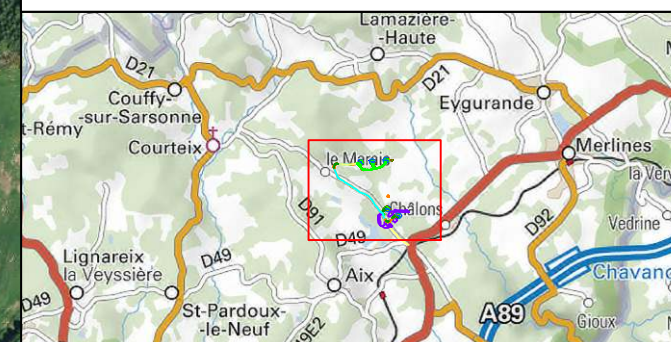
Défrichement - Zone Nord

1/5 000



LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

-  Survol des pales de l'éolienne : R = 60
-  Fondation béton (souterraine) : R = 10
-  Plateforme d'éolienne : 46 x 30
-  Giration à créer/ Virage d'accès
-  Emprise stockage des pales : 20 x 16
-  Fleche grue : 124 x 12
-  Stockage du déblai : 15 x 25
-  Deport de pales
-  Nouvelles pistes à créer (5m)
-  Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
-  Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
-  Raccordement inter-éolienne
-  Base vie : 31 x 31
-  Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
-  Poste de livraison : 9 x 2.60
-  Zone de croisement
-  Talus
-  Enrochement
-  Zone de défrichement
-  Zone de déboisement



Cartographe : SLA	Format : A3	Version : V01
Code projet : AIX	Echelle : 1/5 000	Plan : 2



5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
 +33 (0) 4 34 26 61 67
 contact@elements.green
 www.elements.green

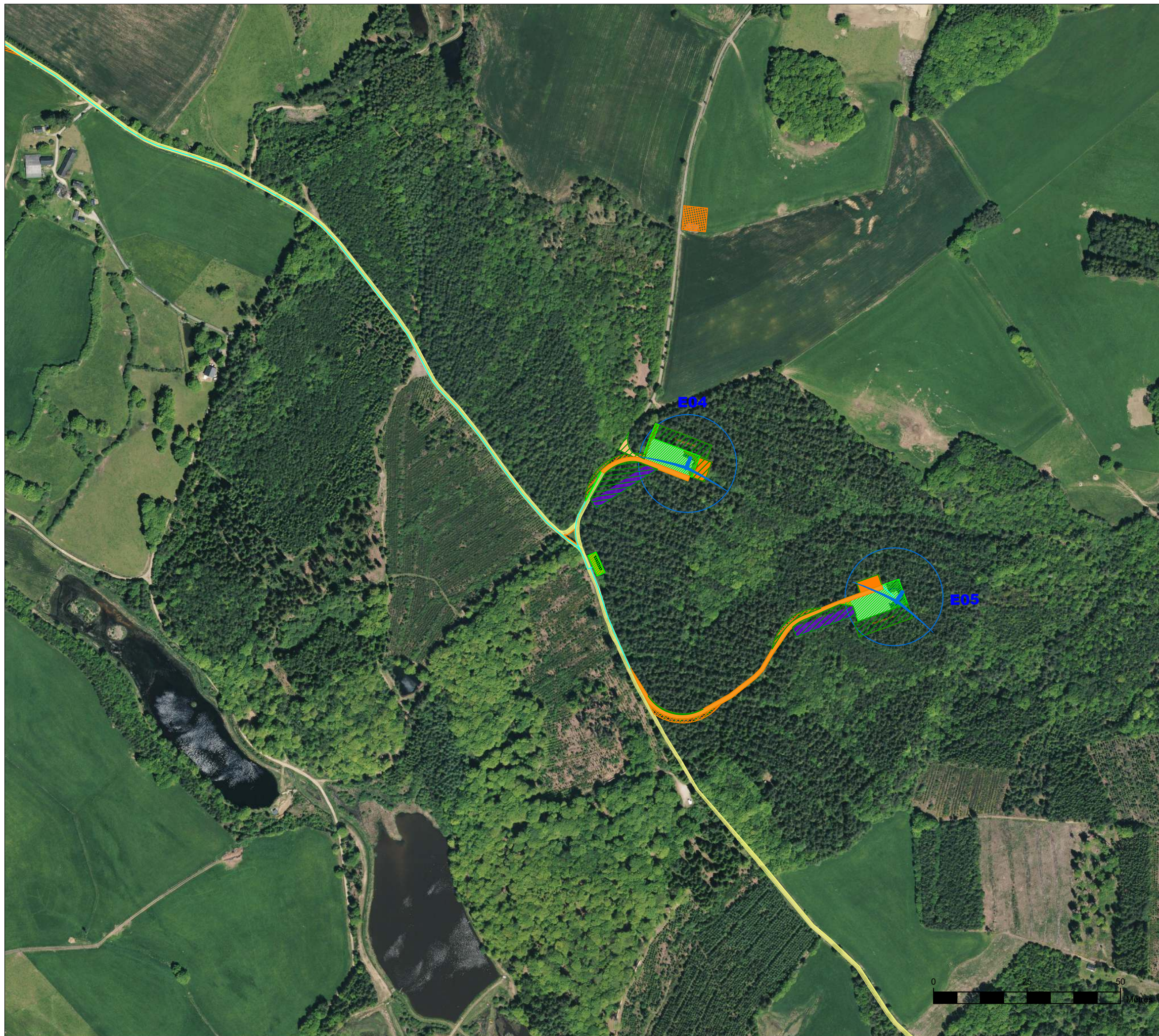


Corrèze (19)

Projet éolien de Aix Châlons - Le Mareix

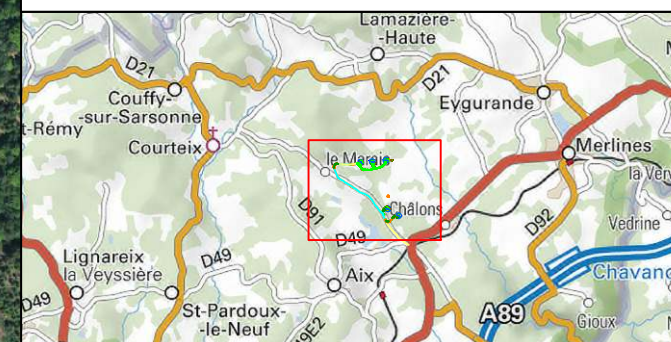
Défrichement - Zone Sud

1/5 000



LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

-  Survol des pales de l'éolienne : R = 60
-  Fondation béton (souterraine) : R = 10
-  Plateforme d'éolienne : 46 x 30
-  Giration à créer/ Virage d'accès
-  Emprise stockage des pales : 20 x 16
-  Fleche grue : 124 x 12
-  Stockage du déblai : 15 x 25
-  Deport de pales
-  Nouvelles pistes à créer (5m)
-  Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
-  Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
-  Raccordement inter-éolienne
-  Base vie : 31 x 31
-  Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
-  Poste de livraison : 9 x 2.60
-  Zone de croisement
-  Talus
-  Enrochement
-  Zone de défrichement
-  Zone de déboisement



Cartographe : SLA	Format : A3	Version : V01
Code projet : AIX	Echelle : 1/5 000	Plan : 3



5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
 +33 (0) 4 34 26 61 67
 contact@elements.green
 www.elements.green

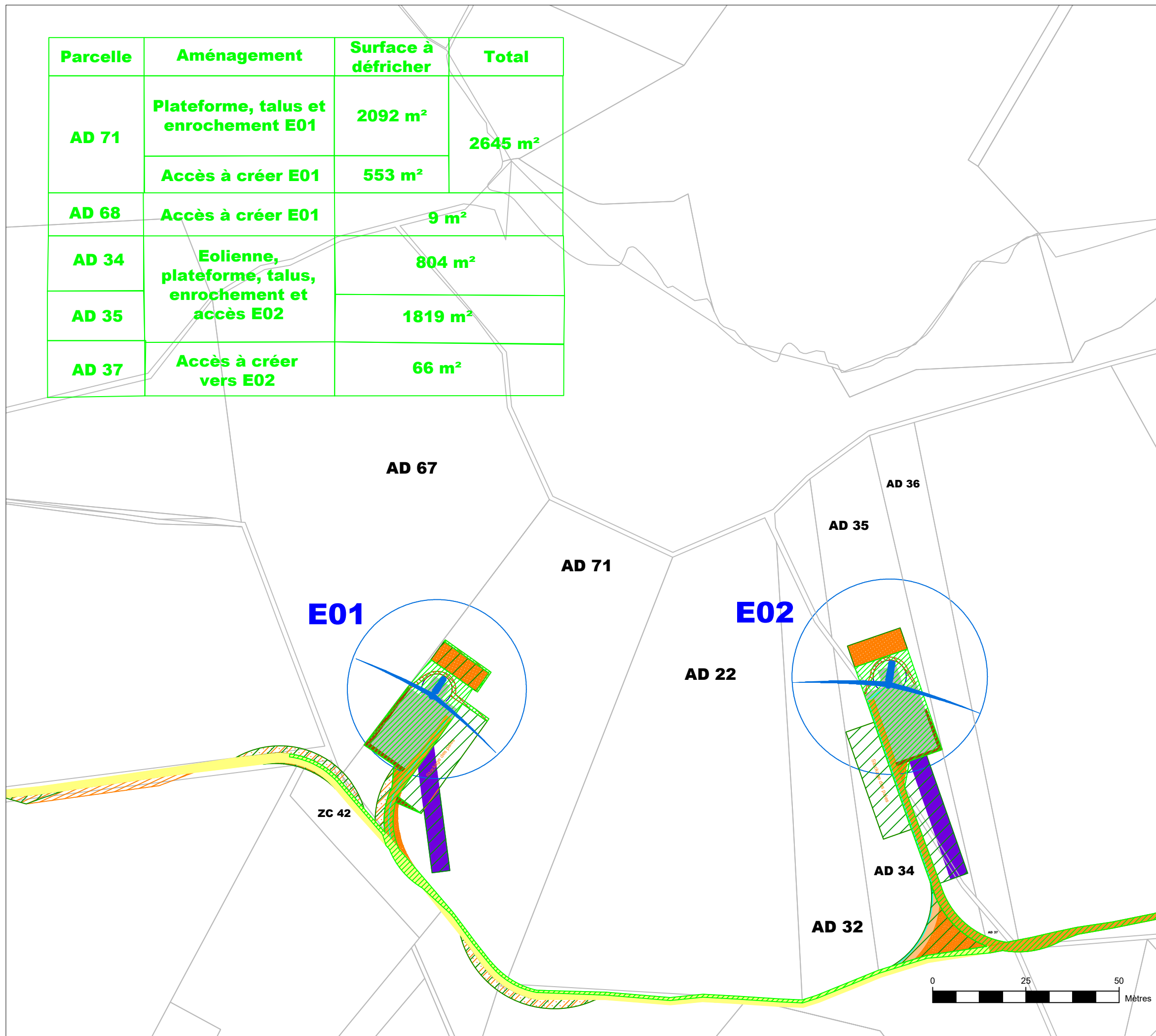
Corrèze (19)

Projet éolien de Aix Châlons - Le Mare

Défrichement

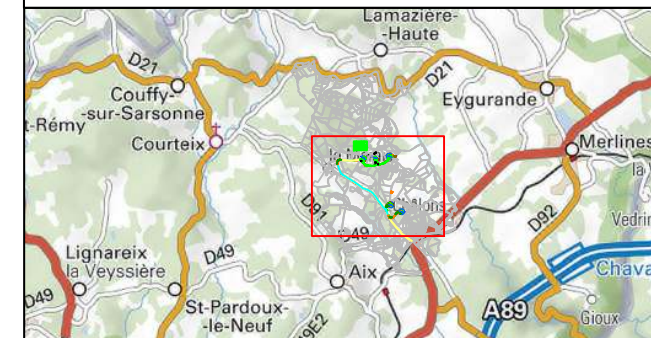
1/2500

Parcelle	Aménagement	Surface à défricher	Total
AD 71	Plateforme, talus et enrochement E01	2092 m ²	2645 m ²
	Accès à créer E01	553 m ²	
AD 68	Accès à créer E01	9 m ²	
AD 34	Eolienne, plateforme, talus, enrochement et accès E02	804 m ²	
AD 35		1819 m ²	
AD 37	Accès à créer vers E02	66 m ²	



LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

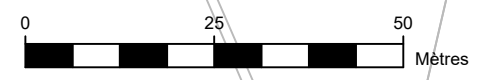
- Survol des pales de l'éolienne : R = 60
- Fondation béton (souterraine) : R = 10
- Plateforme d'éolienne : 46 x 30
- Giration à créer/ Virage d'accès
- Emprise stockage des pales : 20 x 16
- Fleche grue : 124 x 12
- Stockage du déblai : 15 x 25
- Deport de pales
- Nouvelles pistes à créer (5m)
- Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
- Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
- Raccordement inter-éolienne
- Base vie : 31 x 31
- Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
- Poste de livraison : 9 x 2.60
- Zone de croisement
- Talus
- Enrochement
- Zone de défrichement
- Zone de déboisement



Cartographe : SLA	Format : A3	Version : V01
Code projet : AIX	Echelle : 1/2500	Plan : 1



5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
 +33 (0) 4 34 26 61 67
 contact@elements.green
 www.elements.green





Corrèze (19)

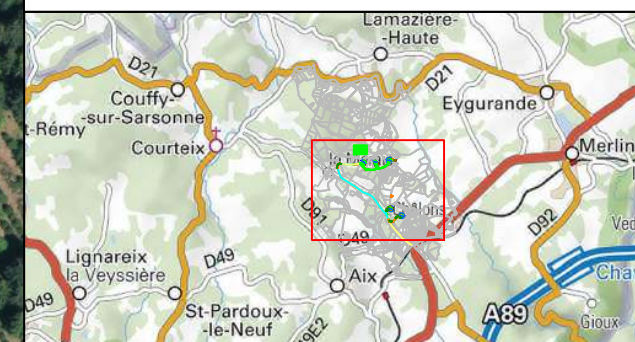
Projet éolien de Aix Châlons - Le Mareix

Défrichement

1/2500

LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

-  Survol des pales de l'éolienne : R = 60
-  Fondation béton (souterraine) : R = 10
-  Plateforme d'éolienne : 46 x 30
-  Giration à créer/ Virage d'accès
-  Emprise stockage des pales : 20 x 16
-  Fleche grue : 124 x 12
-  Stockage du déblai : 15 x 25
-  Deport de pales
-  Nouvelles pistes à créer (5m)
-  Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
-  Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
-  Raccordement inter-éolienne
-  Base vie : 31 x 31
-  Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
-  Poste de livraison : 9 x 2.60
-  Zone de croisement
-  Talus
-  Enrochement
-  Zone de défrichement
-  Zone de déboisement



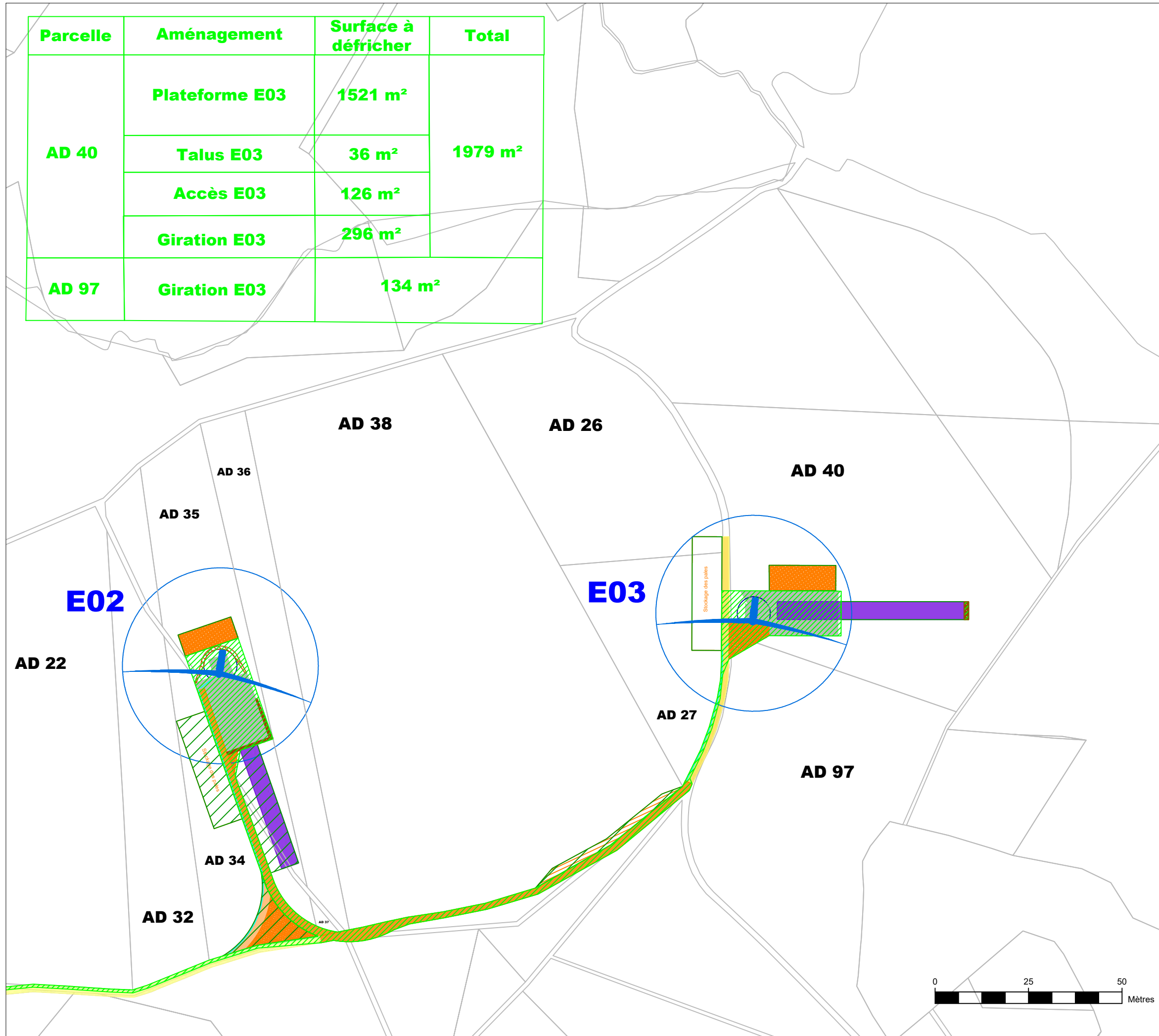
Cartographe : SLA	Format : A3	Version : V01
Code projet : AIX	Echelle : 1/2500	Plan : 4



5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
 +33 (0) 4 34 26 61 67
 contact@elements.green
 www.elements.green



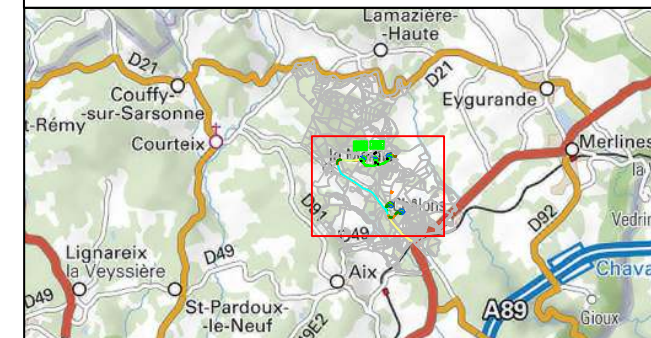
Parcelle	Aménagement	Surface à défricher	Total
AD 40	Plateforme E03	1521 m ²	1979 m ²
	Talus E03	36 m ²	
	Accès E03	126 m ²	
	Giration E03	296 m ²	
AD 97	Giration E03	134 m ²	



Corrèze (19)
Projet éolien de Aix Châlons - Le Mare
Défrichement - E03
 1/2500

LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

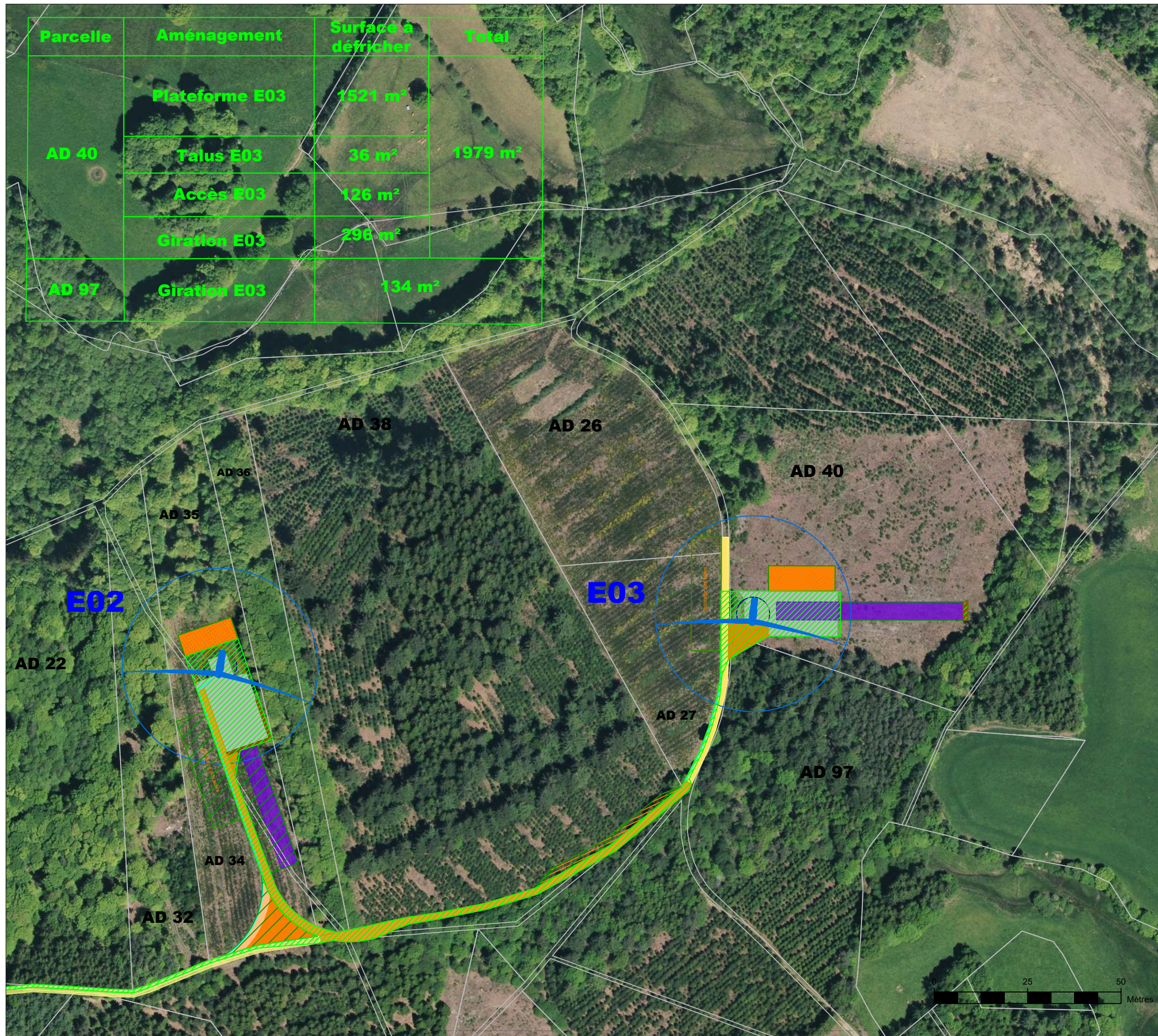
- Survol des pales de l'éolienne : R = 60
- Fondation béton (souterraine) : R = 10
- Plateforme d'éolienne : 46 x 30
- Giration à créer/ Virage d'accès
- Emprise stockage des pales : 20 x 16
- Fleche grue : 124 x 12
- Stockage du déblai : 15 x 25
- Deport de pales
- Nouvelles pistes à créer (5m)
- Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
- Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
- Raccordement inter-éolienne
- Base vie : 31 x 31
- Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
- Poste de livraison : 9 x 2.60
- Zone de croisement
- Talus
- Enrochement
- Zone de défrichement
- Zone de déboisement



Cartographe : SLA	Format : A3	Version : V01
Code projet : AIX	Echelle : 1/2500	Plan : 2

5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
 +33 (0) 4 34 26 61 67
 contact@elements.green
 www.elements.green





Corrèze (19)

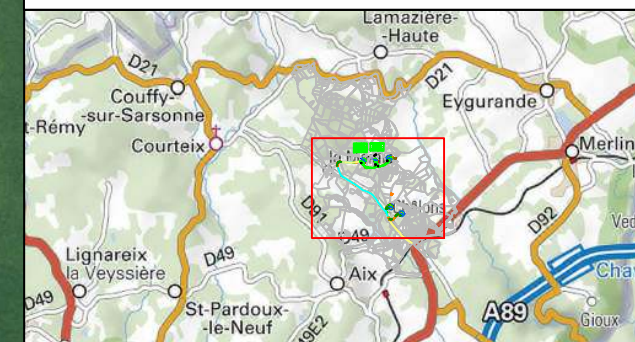
Projet éolien de Aix Châlons - Le Mare

Défrichement - E03

1/2500

LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

- Survol des pales de l'éolienne : R = 60
- Fondation béton (souterraine) : R = 10
- Plateforme d'éolienne : 46 x 30
- Giration à créer/ Virage d'accès
- Emprise stockage des pales : 20 x 16
- Fleche grue : 124 x 12
- Stockage du déblai : 15 x 25
- Deport de pales
- Nouvelles pistes à créer (5m)
- Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
- Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
- Raccordement inter-éolienne
- Base vie : 31 x 31
- Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
- Poste de livraison : 9 x 2.60
- Zone de croisement
- Talus
- Enrochement
- Zone de défrichement
- Zone de déboisement



Cartographe : SLA	Format : A3	Version : V01
Code projet : AIX	Echelle : 1/2500	Plan : 5



5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
 +33 (0) 4 34 26 61 67
 contact@elements.green
 www.elements.green



Corrèze (19)

Projet éolien de Aix Châlons - Le Mare

Défrichement - E04 - E05

1/2800

Parcelle	Aménagement	Surface à défricher	Total
AM 161	Plateforme E04	1715 m ²	6882 m ²
	Plateforme E05	1621 m ²	
	Accès E04 et E05	2844 m ²	
	Giration E05	61 m ²	
	Enrochement et talus E04	281 m ²	
	Plateforme poste de livraison	360 m ²	

ZH 54

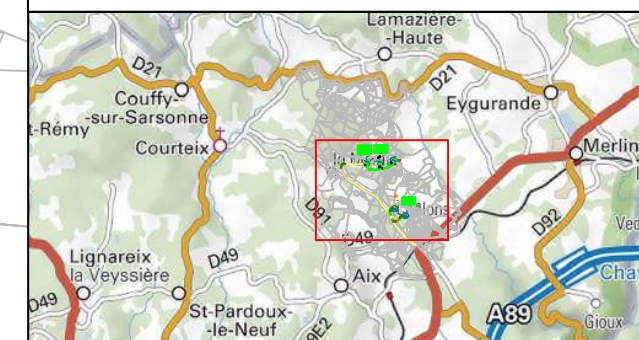
E04

AM 161

E05

LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

-  Survol des pales de l'éolienne : R = 60
-  Fondation béton (souterraine) : R = 10
-  Plateforme d'éolienne : 46 x 30
-  Giration à créer/ Virage d'accès
-  Emprise stockage des pales : 20 x 16
-  Flèche grue : 124 x 12
-  Stockage du déblai : 15 x 25
-  Déport de pales
-  Nouvelles pistes à créer (5m)
-  Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
-  Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
-  Raccordement inter-éolienne
-  Base vie : 31 x 31
-  Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
-  Poste de livraison : 9 x 2.60
-  Zone de croisement
-  Talus
-  Enrochement
-  Zone de défrichement
-  Zone de déboisement

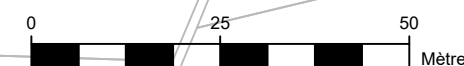


Cartographe : SLA Format : A3 Version : V01

Code projet : AIX Echelle : 1/2800 Plan : 3



5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
 +33 (0) 4 34 26 61 67
 contact@elements.green
 www.elements.green



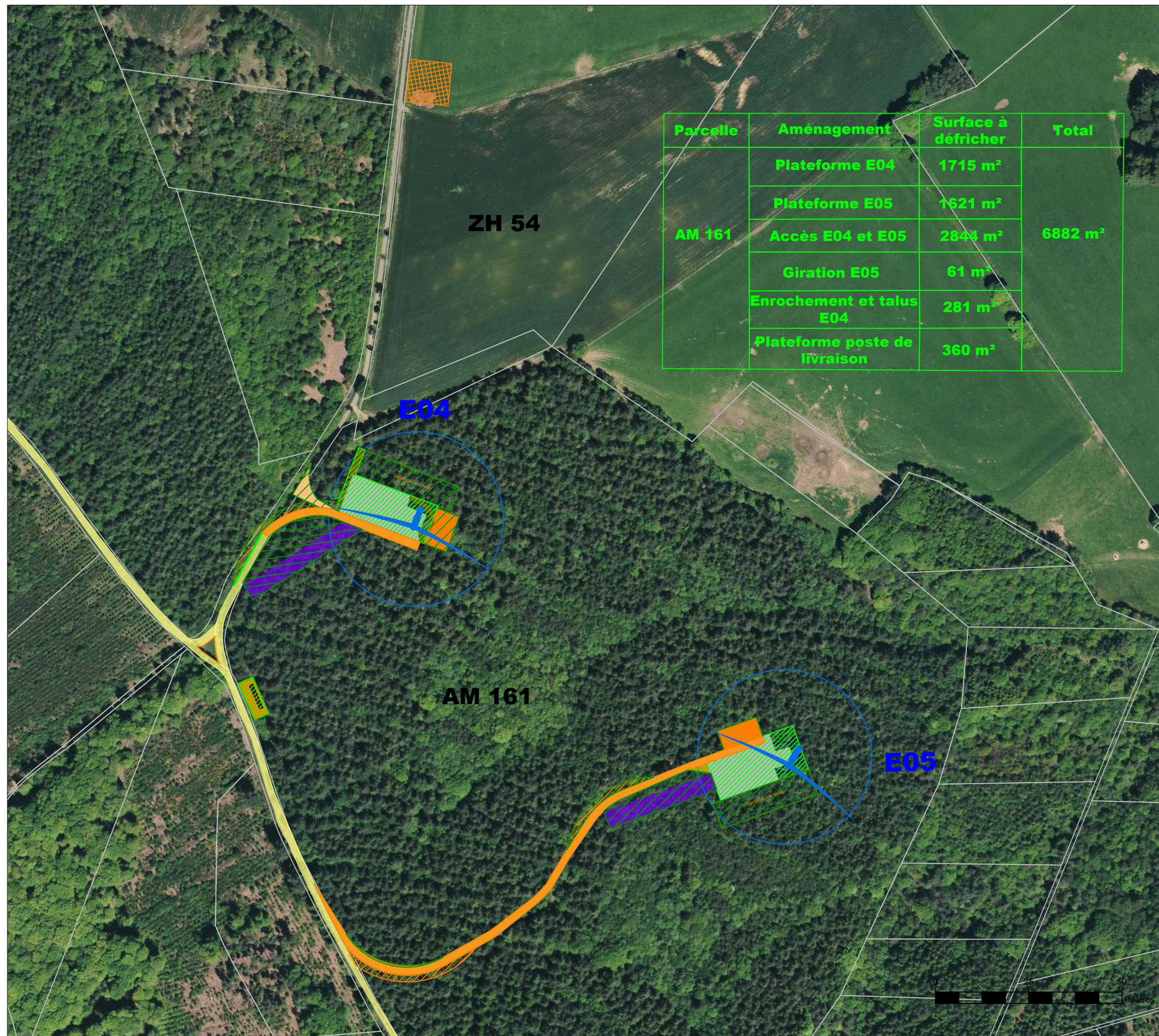
Corrèze (19)

Projet éolien de Aix Châlons - Le Mare

Défrichement - E04 - E05

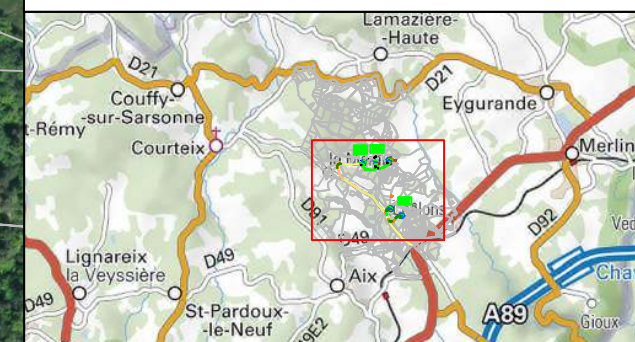
1/2800

Parcelle	Aménagement	Surface à défricher	Total
AM 161	Plateforme E04	1715 m ²	6882 m ²
	Plateforme E05	1521 m ²	
	Accès E04 et E05	2844 m ²	
	Giration E05	61 m ²	
	Enrochement et talus E04	281 m ²	
	Plateforme poste de livraison	360 m ²	



LEGENDE Emprises temporaires phase chantier (en m)

-  Survol des pales de l'éolienne : R = 60
-  Fondation béton (souterraine) : R = 10
-  Plateforme d'éolienne : 46 x 30
-  Giration à créer/ Virage d'accès
-  Emprise stockage des pales : 20 x 16
-  Fleche grue : 124 x 12
-  Stockage du déblai : 15 x 25
-  Deport de pales
-  Nouvelles pistes à créer (5m)
-  Nouvelles pistes à créer temporaires (5m)
-  Pistes d'accès existantes à renforcer (5m)
-  Raccordement inter-éolienne
-  Base vie : 31 x 31
-  Aire d'accueil des postes de livraison : 12 x 30
-  Poste de livraison : 9 x 2.60
-  Zone de croisement
-  Talus
-  Enrochement
-  Zone de défrichement
-  Zone de déboisement



Cartographe : SLA	Format : A3	Version : V01
Code projet : AIX	Echelle : 1/2800	Plan : 6



5 rue Anatole France - 34000 Montpellier
+33 (0) 4 34 26 61 67
contact@elements.green
www.elements.green